

Un salon du mariage coûte que coûte

Alençon - Modifié le 10/10/2015 à 04:00 | Publié le 08/10/2015 à 01:29

 écouter



 Facebook

 Twitter

 Google+



Achetez votre journal
numérique

Victor CABARET

Lâchés par les organisateurs de l'an dernier, des commerçants se sont serré les coudes pour mettre sur pied l'événement.

L'histoire

Alençon aura son salon du mariage, foi de commerçants ! Pourtant, c'était loin d'être gagné... L'an dernier, la société J & J Event, basée à Sées, met sur pied l'événement. Le premier du nom dans la capitale de la dentelle. 500 visiteurs font le déplacement. Une seconde édition est programmée pour les 3 et 4 octobre. Les organisateurs reprennent attache avec les commerçants et exposants et commencent à recevoir des chèques d'engagement.

Les semaines passent et à la mi-septembre, c'est finalement Mathilde Tréton, manager de centre-ville, qui contacte les commerçants. Elle leur explique que J & J Event s'est vu refuser la location de la halle au blé. Et que le salon n'aura donc pas lieu. Raison invoquée : la facture de l'an dernier est restée impayée. « **Nous n'avons pas reçu un centime** », livre Claude Victor, directeur événementiel de la mairie d'Alençon, sans vouloir communiquer le prix exact de la location.

Pas de remboursement prévu...

En attendant, les chèques, eux, ont été encaissés par la société d'événementiel. « **Je comprends qu'ils aient encaissé l'acompte**, explique Pascal Barbé, traiteur à Alençon. **Mais la totalité des chèques...** » Des dizaines de commerçants alençonnais sont concernées. « **Les organisateurs doivent entre 400 et 600 € à chacun, selon la taille du stand réservé** », estime le traiteur. Ce dernier a donc adressé une mise en demeure de payer aux organisateurs. Au nom de tous ses collègues.

Mais le traiteur n'est pas très optimiste. « **Je pense qu'on n'a aucune chance de retrouver cet argent.** » Une clause dans le contrat stipule en effet qu'en cas d'annulation de l'événement « **pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques** », J & J Event ne rembourserait pas les contributions.

Plutôt que de pleurer sur leur sort, les commerçants d'Alençon décident de se retrousser les manches et de mettre sur pied leur propre salon du mariage. « **J'ai démarché les commerçants sur mon temps de travail** », lâche Barbara Lefrou, de la boutique de robe de mariés Froufrou. Et entraîne dans son sillon un vendeur de dragées, un animateur de soirée, un chocolatier ou encore un magicien. « **On en espérait davantage mais c'est déjà bien** », reconnaît Marie Charrier, fleuriste.

Le coût y est sûrement pour quelque chose. Quand il fallait déboursier quasiment 600 € pour avoir son stand l'an dernier, une centaine d'euros suffit maintenant. La date est fixée. Le 1^{er} novembre, les amoureux auront leur salon du mariage. Quant aux organisateurs de J & J Event, malgré de multiples tentatives pour les contacter, nos appels sont restés sans réponse.

et Delphine LE NORMAND.

Dimanche 1^{er} novembre, de 10 h à 19 h, à la halle au Blé. Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.